



Trait d'union

LE MOT DU MAIRE

Suite à un été et un automne 2018 chauds et secs et à une prolifération de scolytes (insectes coléoptères), les épicéas ont subi une mortalité importante sur l'ensemble de la région.

Les services de l'Office National des Forêts nous ont informés que malheureusement, deux parcelles de notre forêt communale sont concernées et qu'il faut procéder à un abattage général de 3,28 hectares. Les responsables de ce service nous ont demandé d'engager la démarche dans les meilleurs délais afin de limiter les pertes financières pour la commune, ce que nous avons accepté.

La sapinière du haut de la rue de Latiremont est concernée et va malheureusement disparaître de notre paysage.

Je le regrette mais nous n'avons pas d'autre choix !

Je proposerai au conseil municipal de réserver la totalité de la recette à la replantation complète du site qui ne pourra se faire avant deux ans.

Nous devons pour ce faire nous appuyer sur des personnes compétentes dans le domaine pour choisir des essences adaptées aux évolutions du climat, parce que c'est bien de cela qu'il s'agit.

Vous pouvez compter sur mon engagement et sur celui de l'ensemble du conseil municipal pour préserver ces espaces boisés.

Je vous souhaite à toutes et à tous de très belles vacances.

Jean HUARD

PRÉVENTION CANICULE

Le Centre Communal d'Action Sociale de Cutry (CCAS) propose, dans les périodes d'alerte canicule, de prendre contact régulièrement ou de rendre visite aux personnes qui se sentent isolées, pour s'assurer qu'elles ne rencontrent pas de difficulté particulière.

Si vous souhaitez bénéficier de cette attention, faites-le nous savoir en mairie.

RECTIFICATIF

Nous ne sommes pas parfaits ...

Une erreur de frappe s'est glissée dans le mot du Maire du dernier *Trait d'Union*.

En effet, nous vous avons annoncé un excédent de fonctionnement de **90 619.30 €** alors qu'il est effectivement de **99 619.30 €** pour l'année **2018**.

Nous pensons que personne ne nous reprochera une erreur faite dans ce sens là.

www.cutry.fr

Responsable d'une activité dans le **commerce, l'artisanat ou la prestation de service**, pouvant s'exercer dans notre commune et dont le siège ou l'établissement se situe à Cutry : Si vous souhaitez être référencé sur notre site internet, faites-nous le savoir sur la boîte mail de la mairie (mairie-de-cutry@wanadoo.fr) en indiquant :
votre enseigne – votre secteur d'activité – votre adresse – votre téléphone – votre adresse mail – votre nom (facultatif)



REPRISE DU COMMERCE LOCAL

C'est une très bonne nouvelle, notre magasin de Cutry ne fermera pas ses portes et nous nous en réjouissons.

Marie-Françoise et Jean-Claude Delli-Zotti, les propriétaires qui sont connus bien au-delà de notre commune grâce à la qualité de leurs prestations, avaient souhaité passer la main et ont en effet rencontré une jeune femme qui a décidé de reprendre leur activité commerciale.

C'est Audrey Gedor (au centre sur la photo) âgée de 24 ans seulement qui s'est engagée dans ce beau challenge.

Marie-Françoise et Jean-Claude accompagneront durant quelques temps Audrey pour encore mieux relever ce défi.

C'est souvent quand un commerce ou un service ferme qu'on se rend compte qu'il manque.

Alors aidons Audrey dans sa démarche en lui faisant confiance !

Epicierie, Boucherie - Charcuterie, Traiteur

1 rue de la Chapelle

Mardi 18 juin à l'Espace Mix'Âges, les étudiants de l'Atelier Mémoire, *sauf quelques-uns en vacances anticipées*, se sont retrouvés pour une dernière séance de travail et, autour de délicieuses réalisations salées et sucrées, pour dire merci et au revoir à leur animatrice Martine Majery.

Des fleurs lui ont été offertes par la municipalité en remerciement pour son engagement et sa disponibilité depuis de nombreuses années.

Les participants, quant à eux, lui ont remis une pièce en émaux souvenir de Cutry.

Cette nouvelle série de dix séances d'entraînement de la mémoire s'est donc close dans la bonne humeur.

Des participants ont exprimé la demande qu'un nouvel atelier soit organisé après les vacances : cette demande sera étudiée prochainement.



CONTES ET DÉGUSTATION : UN PEU DU MAROC POUR LES ÉCOLIERS DE LA MARELLE

Vendredi 7 juin, à l'Espace Mix'Âges, plus de 75 enfants de l'école La Marelle ont découvert des contes merveilleux et drôles, racontés avec beaucoup de finesse et de malice par Halima Hamdane, conteuse marocaine invitée par le CCAS dans le cadre du festival des contes en chaises longues.



Elle a permis aux enfants de voyager, rêver et répéter avec beaucoup de conviction toutes les formules magiques marocaines qui ponctuaient ces histoires extraordinaires.

Après le temps des contes, est venu le temps de la dégustation de gâteaux marocains et de thé à la menthe, très gentiment et bénévolement confectionnés par les mamans des familles Bouzid.

Un grand merci à elles pour leur participation à ce moment de découverte et d'ouverture d'esprit !

SOIRÉE À L'ESPACE MIX'ÂGES

SPECTACLE MUSICAL

BREL PIAF



Samedi 25 mai, une soirée cabaret était organisée à l'Espace Mix'Âges.

Karine et Valery nous ont transportés dans leur univers en nous racontant l'histoire d'amour de Madeleine et Marcel, des années 30 jusque dans les années 50.

Ce beau voyage fut rythmé par les plus grands succès de Brel et Piaf, à la plus grande joie des spectateurs. La soirée s'est poursuivie en dansant sous la houlette de DJ Valery.

UNE SEMAINE EN CLASSE DE DÉCOUVERTE À SAINT-CYR-SUR-MER

ÉCOLE LA MARELLE



Dimanche 5 mai, les élèves de CE2 CM1 CM2 sont partis pour une semaine de classe de découverte : direction Saint-Cyr-sur-Mer (Var). Les enfants étaient hébergés dans un centre UCPA.

Au programme :

initiation au kayak et à la voile, randonnée sur les traces de Marcel Pagnol, visite de l'île de Porquerolles ...

Une belle semaine ensoleillée appréciée par les élèves et par les enseignants.

Cette classe de découverte est financée par la coopérative, grâce aux actions menées par l'école tout au long de l'année, par les parents et par la municipalité qui participe à hauteur de 120 € par enfant soit 5 280 € pour cette édition 2019.

SECTIONS DU F-E-P

Le samedi 11 mai, l'Atelier Théâtre du F-E-P s'est produit sur la scène de l'Espace Mix'Âges dans une pièce, *Les 7 péchés capitaux*, mise en scène par Jacques Paquer, responsable de cette section.

L'interprétation très professionnelle des jeunes acteurs de Cutry a offert au public pendant 2h20 un divertissement drôle, émouvant, légèrement grivois, dans une folle cadence de changements de décors et de costumes.

Félicitations aux jeunes comédiens et merci aux spectateurs venus très nombreux les applaudir.

Le samedi 29 juin, les spectateurs sont venus tout aussi nombreux assister au concert de guitare organisé par Pierre Gérard, responsable de cette section du F-E-P qui propose des cours individuels de guitare depuis septembre 2018.

Jeune ou adulte, débutant ou confirmé, en solo ou à plusieurs, les élèves ont tour à tour interprété divers menuets, préludes, adagio ...

Le concert s'est terminé sur un morceau, bien connu du public, joué par l'ensemble des élèves.

Merci aux 20 guitaristes pour cette belle soirée.

THÉÂTRE ET GUITARE ONT FAIT SALLE COMBLE



PERMIS INTERNET ET PERMIS PIÉTON

ÉCOLE LA MARELLE

Judi 2 mai, la gendarmerie de Lexy est venue à l'école afin de sensibiliser les enfants autour de deux thématiques:

Internet et le déplacement à pied.

Les élèves de CE2 ont été sensibilisés aux dangers possibles des déplacements à pied, notamment aux alentours de l'école.

Les élèves de CM2 ont reçu une formation autour des dangers de l'internet.

Quelques séances d'approfondissement ont été menées en classe par les enseignants.

Les gendarmes sont revenus à l'école début juin afin de faire passer aux élèves un petit examen.

Les élèves de CE2 et CM2 ont ainsi pu repartir avec leur permis piéton ou permis internet délivré par M. le Maire.





Jeudi 13 juin, ce sont les enfants des classes de maternelle et CP qui sont venus chanter et danser pour les aînés.

Comme chaque année, les adhérents sont venus nombreux assister à l'Assemblée Générale de l'association. Comme chaque année, les bilans sont positifs et il ne pourrait en être autrement au vu de la gestion exemplaire et du travail quotidien des membres du bureau, applaudis en fin de séance. Après une pause estivale, les activités reprendront dès le mois de septembre et tout nouvel adhérent sera le bienvenu.

Parmi les activités de l'ARPA, citons les goûters / loto de chaque 2^{ème} jeudi du mois qui font l'objet ponctuellement d'un moment de partage avec les enfants de *La Marelle*. Un après-midi de plaisir partagé et des petits écoliers à chaque fois très gâtés.

INSCRIPTIONS ACCUEIL PÉRISCOLAIRE RENTRÉE 2019

Un dossier d'inscription doit être constitué avant le 1^{er} jour d'accueil, y compris pour les enfants ayant déjà fréquenté ce service durant l'année scolaire écoulée. Le dossier peut être retiré dès à présent en mairie aux jours et heures habituels d'ouverture. Pour le retour des dossiers et le règlement d'heures d'accueil et de repas, l'adjointe animation sera présente au secrétariat :

Lundis 19 et 26 août
Mardis 20 et 27 août
Vendredi 23 août
de 9h à 12h et de 14h à 17h

Mercredis 21 et 28 août
de 9h à 12h

Jeudis 22 et 29 août
de 9h à 12h et de 17h à 19h

Reprise des permanences hebdomadaires à partir du jeudi 5 septembre

NOUS ONT QUITTÉS

M^{me} Marie ROSSIGNOL
15 rue de la Chapelle
décédée le 21 mai 2019
à l'âge de 64 ans

M^{me} Nadine FIX
62 rue de Fail
décédée le 9 juin 2019
à l'âge de 60 ans

M^{me} Germaine DEMARET
6 impasse de Beuveille
décédée le 10 juin 2019
à l'âge de 84 ans

VENTE DES TICKETS ACCUEIL PÉRISCOLAIRE
les jeudis *hors vacances scolaires*
au secrétariat de mairie de 17 à 19 H

ASSISTANTE SOCIALE
SUR RENDEZ-VOUS :
03 82 26 51 21

C.C.A.S : SUR RENDEZ-VOUS
en appelant le secrétariat de mairie
ou en écrivant à fkad1@orange.fr

MAIRIE de CUTRY

2 place Louis Dorion
téléphone 03 82 24 30 36

mairie-de-cutry@wanadoo.fr
www.cutry.fr

 ouverture du secrétariat

ACCUEIL PERISCOLAIRE 06 72 04 32 46
ECOLE " LA MARELLE " 03 82 25 11 30

▼ J H ►	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19
LUNDI	diagonal	vert	vert	vert	vert	diagonal	diagonal	diagonal	diagonal	diagonal	diagonal	diagonal
MARDI	diagonal	diagonal	diagonal	diagonal	diagonal	diagonal	diagonal	diagonal	diagonal	diagonal	diagonal	diagonal
MERCREDI	diagonal	vert	vert	vert	vert	diagonal	diagonal	diagonal	diagonal	diagonal	diagonal	diagonal
JEUDI	diagonal	diagonal	diagonal	diagonal	diagonal	diagonal	vert	vert	vert	vert	vert	diagonal
VENDREDI	diagonal	vert	vert	vert	vert	diagonal	diagonal	diagonal	diagonal	diagonal	diagonal	diagonal